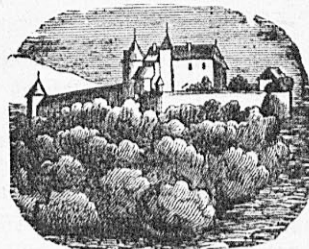




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 Suisse... 6 mois, » 2 50
 Étranger... 1 an, » 9 —
 Étranger... 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION Rue du Ter 121, BULLE.

COPA RM L'HIVER Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁵⁰ 2³⁰ 5⁰⁰ 8⁵⁵ — Bulle, arr. 8⁵⁸ 1²⁰ 4⁵⁰ 8²⁰ 10⁵⁰

ANNONCES

Canton, une seule insertion 15 c.; annonces répétées, 10 c.
 Suisse, 15 c. Étranger, 20 c.
 la ligne ou son espace.
 RÉCLAMES : 80 c. la ligne
 Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adresser à l'agence de publicité Hassenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

Bulle, le 7 octobre 1904

Les chemins de fer fédéraux.

L'exploitation des chemins de fer fédéraux est une question intéressante pour tout le monde en Suisse et, à ce titre, nous donnerons ci-après quelques chiffres sur le budget élaboré pour 1905.

Le Conseil d'administration, réuni à Berne le 30 septembre et le 1^{er} octobre, a adopté, conformément aux propositions de la direction, le budget d'exploitation pour l'exercice de 1905, le budget de construction et celui du compte de profits et pertes, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée fédérale.

Le budget d'exploitation comporte : en recettes : 116,789,240 fr. ; en dépenses : 80,927,740 fr.

Le budget de construction s'élève à 48 millions, dont 32 1/2 pour la voie et les installations fixes et 13,8 millions pour matériel roulant. Le chiffre total, 44 millions sont portés au compte-capital, le reste au compte d'exploitation.

Dans ce budget sont compris : 6 millions pour le tunnel du Simplon et francs 2,400,000 pour le Rycken.

Les différents arrondissements participent aux dépenses de construction dans les proportions suivantes : I^{er} arrondissement, 6 millions. — II^e arrondissement, 7,300,000. — III^e arrondissement, 5,200,000. — IV^e arrondissement, 4,900,000 fr.

Le budget du compte de profits et pertes se présente comme suit :

	1904	1905
Recettes :	47,972,075	51,201,200
Dépenses :	49,181,800	53,289,600
Déficit :	1,209,725	2,088,400

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 63

Diane la Pâle

Par Jules MARY

V

Un cœur bouleversé

Les préparatifs du voyage ne pouvaient être longs. Les jeunes filles étaient si pauvres ! elles avaient si peu de choses à emporter : quelques souvenirs seulement des années disparues, des souvenirs bien humbles, bien modestes, et pourtant bien chers, puisqu'ils rappelaient deux êtres qu'elles n'avaient jamais connus, le père et la mère, Georges d'Hériband et Laurence, et qu'elles auraient tant aimés !...

Quatre jours après, une voiture qui les attendait à la gare les emportait vers le château de Castelbouc à travers les âpres montagnes dénudées de cette partie des Cévennes, si différentes des montagnes vertes et boisées de la Corse.

Diane avait été très calme pendant le voyage ; elle n'avait point paru comprendre qu'elle quittait l'île où

Dans les dépenses, on trouvera 5,240,500 fr. pour amortissements.

Dans son rapport au Conseil fédéral, le Conseil d'administration s'exprime en ces termes au sujet du résultat du compte de profits et pertes :

« Nous avons établi avec le plus grand soin tous nos chiffres et nous sommes arrivés à cette conviction qu'à moins d'un accroissement tout à fait inattendu du trafic, le déficit pour 1905 ne s'écartera pas beaucoup de 2 millions.

Nous ne pourrions donc pas faire face, avec nos propres ressources, à l'amortissement légal.

Cette situation s'aggravera encore en 1906, parce que cette année-là nous devons porter, en outre, aux dépenses de l'exploitation, les augmentations de traitement triennuelles.

Nous devons par conséquent répéter ici avec insistance ce que nous avons dit déjà dans nos précédents rapports sur la situation financière des chemins de fer fédéraux : elle exige de la part des autorités fédérales la plus stricte vigilance.

Il faut avouer qu'on a été trop vite en besogne lorsque tout d'un coup et simultanément on a voté : des augmentations importantes de traitements et de salaires, des augmentations de personnel, des réductions de tarif pour le transport des personnes et des marchandises, enfin un programme de travaux comportant, sur l'ensemble du réseau, des réfections et des constructions nouvelles très considérables.

En tous cas, la plus grande circonspection et une prudence persévérante sont nécessaires jusqu'à ce que la situation soit complètement affermie. »

Il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit ici que d'un budget et que ces chiffres peuvent varier sensiblement durant l'exercice, d'autant plus que ce genre de budget s'établit en comptant le minimum de

recettes et le maximum de dépenses.

Dans cette même séance, le conseil d'administration des C. F. F. a ratifié une série de propositions de la direction, intéressant la Suisse romande. Les voici :

1. Contrat avec la compagnie du Bière-Apples-Morges concernant la co-jouissance de la gare de Morges et l'exploitation des lignes de cette compagnie.

2. Contrat avec la compagnie du Nyon Crassier, concernant la co-jouissance de la gare de Nyon et l'exploitation de la ligne.

3. Annexe à la convention avec la compagnie des chemins de fer du Jorat, concernant la co-jouissance de la gare de Moudon et de la halte de Bressonnaz.

4. Demande d'un crédit de 185,000 francs pour la pose d'une seconde voie Aigle-St Maurice.

5. Demande d'un crédit de 486,500 francs pour l'agrandissement des ateliers de locomotives à Yverdon.

6. Rejet d'une demande d'un certain nombre de fonctionnaires du J. S. tendant à l'allocation d'une gratification pour 25 ans de services.

7. Demande d'un crédit de 2,222,000 fr. pour l'extension de la station de St-Maurice.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Convention postale. — Par note du 23 août 1904, le gouvernement de la république de Panama a informé le Conseil fédéral de l'adhésion de cet Etat à la convention postale universelle.

Code pénal militaire. — Le délai référendaire pour la loi fédérale concernant le complément au code de procédure pénale pour les troupes fédé-

C'est que, en ce jour-là, toute sa vie, ou plutôt toute sa jeunesse, revivait pour ainsi dire à ses yeux.

Les enfants de Laurence, est-ce que ce n'était pas Laurence elle-même ?

Ah ! comme il allait les aimer ! comme son cœur resté jeune et ardent allait se réchauffer auprès de ces vivantes images de celle qui n'était plus !

Une seule tristesse gâtait ce bonheur.

Philippe avait également raconté son père ce qui s'était passé entre lui et Antonio.

Après le meurtre, devant cette haine instinctive qui soudain avait éclaté entre les deux jeunes gens, on ne pouvait plus songer à attirer Antonio au château pour y vivre en famille. S'il venait, quelque jour, on l'y supporterait, voilà tout, on ne ferait rien pour l'y retenir.

Et Jean Bartoli, alors que les deux bras sur le balcon de la fenêtre, il regarda au fond de la vallée pour y découvrir les deux sœurs, Jean Bartoli, alors qu'il évoquait les pieux et tendres souvenirs de sa jeunesse, se rappelait la vieille Cœcilia, sa mère, et ses prédilections.

Elle lui avait dit, une fois :

« Si douce, si belle, si aimante qu'elle soit, Laurence sera pour toi la cause de grands malheurs. Prends garde ! »

Il ne l'avait pas crue. Il avait souri, sceptique, en écartant cette vision de l'avenir qu'elle lui montrait, dans la foi de sa superstition.

CS

à 33
 35
 40
 45
 50
 60
 80

s rabais.

BULLE

grande surprise !
 Occasion unique !
 obj. pour Fr. 4.

agnit, montre de précision dorée,
 bien, avec garantie de 3 ans et
 assortie, 1 cravate en soie moderne
 us, 3 mouchoirs fins, 1 jolie bague
 avec pierre préc. imit., 1 magni-
 femonnaie en cuir, 1 beau miroir
 1 paire de boutons de manchettes,
 de plastron 3% or doublé avec
 e patentes, 1 bracelet nickelé 16 lre
 l a tum chic avec 36 nœuds les plus
 monde, 1 broche paris. élégante
 té), 1 paire de boutons de brillants-
 s bien imité, 5 obj. ts de farces pro-
 le la gaité chez jeunes et vieux, 20
 sport, pour la correspondance et
 100 pièces diverses inispens. dans
 . Le tout ens mb le, avec la montre,
 vant autant, ne c ôte que 4 fr.
 contre remboursement ou contre
 le poste par la :

son centrale d'expédition viennoise
UST, Krackau, N° 289
 On rend l'argent pour ce qui ne
 trait pas. (019915)947

Bons maçons,
 œuvres et terrassiers
 mandés, pour Neivine, par M.
 ERA, entrepreneur, à Bulle. [879

anton de Fribourg.
 1902.

15 octobre

chez :
 e Populaire de la Gruyère, à Bulle ;
 Gruyérien
 Agricole et Industriel de la Broie, à
 vayer-le-Lac. (H3640F)850

ie
 E C
 LLE

pouvant offrir
 depuis 1.25 à

capeau soie.
 arçon, soit
 6 50 fr.

et formes : bonnets panne et four-
 nouses, laine du pays garan-
 première qualité fait à la finiture,

s, cordelières, lavallières et nœuds,

de parapluies.



rales s'étant écoulé le 27 septembre, sans avoir été utilisé, la loi est entrée en vigueur le 5 octobre 1904.

Législation fédérale. — Le délai référendaire pour les lois fédérales concernant la chasse et la protection des oiseaux, l'augmentation du nombre des juges fédéraux et l'utilisation des pigeons voyageurs est expiré sans avoir été utilisé.

En conséquence, le Conseil fédéral fixera prochainement la date de l'entrée en vigueur de ces lois.

Tunnel du Simplon. — Pendant le mois de septembre l'avancement du tunnel du Simplon n'a été que de 25 mètres, entièrement du côté sud, car du côté nord les travaux restent suspendus. A fin septembre l'avancement total a été de 19,486 mètres, soit 10,376 du côté nord et 9,110 du côté sud. Il reste à percer 244 mètres jusqu'à la rencontre des galeries de base. Le 6 septembre à 10 heures 30 du matin, après l'explosion d'une mine, a jailli pendant le marinage une source d'eau chaude de 60 litres à la seconde avec une température de 45 degrés centigrade, sortant d'une fente située à droite et en haut du front d'attaque. La perforation mécanique a été suspendue : elle ne pourra être reprise que lorsque seront achevés tous les préparatifs pour la réfrigération des eaux chaudes. La température du rocher est de 42,5 degrés. Les eaux provenant du tunnel comportent 881 litres à la seconde.

Les abonnements généraux. — L'Association des chemins de fer suisses a demandé à la direction générale des Chemins de fer fédéraux d'examiner la question de savoir si, en raison de l'extension de parcours dont bénéficient les porteurs d'abonnements généraux, il n'y aurait pas lieu d'élever le prix des dits abonnements, en ce qui concerne ceux de 15 jours et d'un mois.

La direction générale des Chemins de fer fédéraux a entrepris l'étude de la question.

Militaire. — Il paraît que les épreuves physiques récemment introduites dans les examens de recrues n'ont pas donné, dans l'arrondissement de la III^e division, de bien brillants résultats. On sait que sur la demande de la Commission suisse de gymnastique, le Département militaire fédéral avait ordonné que, dans chaque arrondissement de division, une partie des jeunes gens se présentant à la commission de recrutement fussent soumis, à titre d'essai, à une série d'épreuves physiques.

Le lieutenant-colonel Guggisberg a présenté à ce sujet un rapport à la dernière assemblée de la Société bernoise des maîtres de gymnastique. Non seulement il a dû constater que parmi les jeunes gens examinés, plusieurs étaient incapables de

soulever le poids prescrit de 17 kilogrammes, mais ces mêmes jeunes gens étaient tout aussi inhabiles à la course ou au saut. M. Guggisberg déclare, qu'à son avis, 10 % tout au plus des jeunes gens examinés étaient à proprement parler aptes à servir. « Le reste ne serait, en temps de guerre, que de la chair à canon ! »

Thurgovie. — Le lieutenant-colonel Edouard Courvoisier, de Neuchâtel, instructeur de 2^e classe d'artillerie, actuellement en caserne à Frauenfeld où ont lieu les écoles d'aspirants officiers et sous-officiers d'artillerie, faisait une promenade à cheval, lorsque soudain sa monture s'abattit. Le lieutenant-colonel a été relevé avec la jambe droite brisée et transporté à l'hôpital de Frauenfeld.

Neuchâtel. — *Un président en fuite.* — Le président de la Société française du Locle, M. S. W., a pris la fuite en emportant la petite fortune de la société, s'élevant à 4500 fr. environ. Plainte a été portée contre le ravisseur, qui a passé la frontière et dont on ignore encore la résidence. Fait à noter, son frère, M. J. W., a commis la même indécatesse il y a quelques années vis-à-vis de la Fédération des ouvriers graveurs, dont il était le caissier.

ÉTRANGER

La guerre.

A Port-Arthur. — Le général Stœssel télégraphie à l'empereur en date du 23 septembre :

« J'ai le bonheur d'annoncer à V. M. que des assauts des Japonais, qui ont duré quatre jours, ont été repoussés par nos troupes héroïques avec d'énormes pertes pour l'ennemi. Le 19 septembre au 23 à 5 heures du matin, les Japonais ont effectué un violent bombardement et ont donné l'assaut des forts du nord et de l'ouest et des fortifications avancées de campagne. Tous leurs assauts réitérés ont été repoussés. Il n'est resté entre leurs mains que deux redoutes de campagne au Temple et au Réservoir, qui avaient été complètement démolies par le bombardement. Le dernier assaut de la Montagne Haute a été repoussé aujourd'hui à 5 heures du matin. »

— Dans un autre télégramme du 30 septembre, le général Stœssel dit :

« Après de sanglants assauts qui ont duré du 19 au 23 septembre, la forteresse a joui d'un calme relatif. Les Japonais travaillent activement maintenant et s'avancent graduellement. Le bombardement continue contre les forts et contre l'intérieur de la forteresse. L'état d'esprit des troupes est héroïque. Les blessés rentrent journellement des hôpitaux dans les rangs. Nous prions Dieu de nous accorder la victoire et la santé à V. M. »

Philippe sauta hors de la voiture.

Il embrassa son père.

Les deux cœurs descendirent. Claire, maintenant complètement remise de sa blessure, avait pris la main de Diane et la conduisait.

Ce fut ainsi qu'elles apparurent à Bartoli.

Et c'était ainsi qu'il les avait vues, la première fois, quand dans le chalet de Mende où la justice venait de le conduire, le lendemain du meurtre, il s'était trouvé tout à coup vis à vis de Laurence, entourée de ses enfants... Et ce jour-là, déjà, ainsi qu'il les revoyait après tant d'années, Claire et Diane se tenaient par la main...

Comme terrassé par tant de cruels souvenirs, Bartoli se taisait.

Elles étaient là, près de lui, et il ne songeait même pas à les embrasser.

Philippe, surpris, disait :

— Eh bien, père, eh bien ?

Il n'osait pas.

Son cœur battait douloureusement. Il souffrait. Des sanglots l'étouffaient.

Et ce n'était point Diane qu'il regardait, de ses yeux largement dilatés, comme épouvantés par une apparition imprévue.

Ce n'était point la pauvre démente, si belle pourtant ! C'était Claire !... (A suivre.)

Tragique erreur. — M. Nemirovitch Dantchenko télégraphie de Moukden, en date de samedi, que pendant un combat récent les artilleurs japonais ont ouvert le feu par méprise sur leurs camarades de l'infanterie. Les fantassins ont riposté et se sont tués sur les artilleurs, dont plusieurs furent tués. Un conseil de guerre s'est tenu à la suite de ces faits et quatre-vingt-dix hommes ont été pendus.

— **Bombardement.** — On télégraphie de Saint-Pétersbourg au *Petit Journal* :

Le 2 octobre vers minuit, les canons de l'escadre Togo et ceux de l'armée de terre ont ouvert le feu sur les positions russes, sur lesquelles pendant quatre heures les obus sont tombés par milliers. La ville de Port Arthur n'existe plus ainsi dire plus. Chaque maison a été atteinte par des projectiles et la plupart ne sont plus qu'un monceau de débris fumants ; mais par contre, au point de vue militaire, la place n'est pas réduite et les forts tirent toujours.

France. — *Un écho de chasse.* — Vendredi dernier, raconte le *Petit Journal*, un cultivateur, M. Alex. Guillorit, étant à la chasse aux environs de Fontainebleau, voyait tout à coup deux lièvres qui se levèrent en même temps devant lui. Il fit coup double, mais lui tomba raide mort.

Le malheureux, qui était atteint d'une affection cardiaque, avait été tué par l'émotion qu'il avait éprouvée en voyant rouler à terre ses deux victimes !!

Autriche. — Le gouvernement autrichien demande d'affecter un crédit de 34 millions de couronnes à la construction de 11 contre-torpilleurs et de 35 torpilleurs de haute mer.

Espagne. — *Suppression des courses de taureaux.* — A Madrid, l'Institut des réformes sociales, après une longue et orageuse discussion, a décidé de ratifier la prohibition absolue des courses de taureaux, le dimanche, dans toute l'Espagne.

Cette résolution est considérée comme le coup de grâce donné aux courses de taureaux.

Afrique. — *Une défaite des Portugais.* — Le ministre de la marine a annoncé à la Chambre qu'une expédition portugaise, envoyée contre les Cuananas (Afrique occidentale du sud), avait été décimée par l'ennemi. Ce détachement se composait de 255 Européens et de 244 indigènes. Il a perdu 254 tués et 50 blessés ; 16 officiers et 13 sergents ont été tués. L'embuscade avait eu lieu de nuit.

Le Portugal va organiser une expédition de 5 mille hommes pour châtier les Cuananas.

Une dépêche officielle dit que les Allemands vont de leur côté mettre sur pied 8,000 hommes de troupes européennes, pour opérer contre les Herreros, voisins des Cuananas. Les deux tribus sont établies à la frontière des possessions allemandes et portugaises de l'Afrique occidentale du sud.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. (Séance du 4 octobre.) — Le Conseil nomme :

M^{lle} Michaud, Marie Stéphanie, à La Joux, institutrice à l'école des filles de La Joux ;

M. Passaplan, Lucien, à Dompierre, instituteur à l'école de Prévondavaux ;

M. Progin, Oscar, de Vaulruz, instituteur à l'école de Montet (Glâne).

GRUYÈRE

Fribourgeois à l'étranger. — Au concours régional de Montbéliard qui a eu lieu les 24 et 25 septembre dernier, M. Marcelin Dupasquier, de La Tour-de-Trième, fromager à Barbouey, canton du Russey (Doubs), a obtenu le 3^{me} prix avec diplôme, pour la bonne fabrication de ses produits et bonne tenue de fromagerie, comptabilité, etc. Nos félicitations.

Et la vieille Cœcilia pourtant ne s'était pas trompée. Une autre fois elle avait dit, et ses paroles, alors, empruntaient à son orgonie je ne sais quelle gravité mystérieuse de l'au-delà du tombeau :

« Antonio te sera fatal. Prends garde au fils de Laurence, comme tu aurais dû prendre garde à la mère ! » Cet enfant te portera malheur ! »

Et cette fois, il n'avait pas souri...

Est-ce donc que sa mère aurait dit vrai ?

Antonio et Philippe se haïssent ! N'était-ce pas là le commencement de ce malheur auquel la prédiction de la mère mourante avait fait allusion ?

Il secoua cette tristesse. A quoi bon prendre le deuil, dès maintenant, de catastrophes qui n'arriveraient jamais ? Prévenu et rendu malgré lui superstitieux, il ferait tout pour les éloigner et les rendre impossible.

A ce moment, sur la rive du Tarn, très loin encore, il distingua une voiture.

Son cœur battit.

Ce ne pouvait être que Philippe, avec Diane, avec Claire.

Et en effet il reconnut la voiture.

Alors, il descendit près de la rivière, à côté du pont-levis toujours baissé maintenant, mais qui jadis s'était relevé bien souvent, dans des alertes nocturnes, devant les partisans belliqueux qui battaient ces montagnes propices aux coups de main.

Chronique

sous ce titre pas pour souvent lent devant publier le gouvernement condamné C'est au jugement différents, que dans cause.

Il y a d M. F. W. geois dem jugé arbit nal fédéra

Le rec d'intérêt, l'affaire M dence ad violabité nous publ les consid

Conec Jeudi et troupeaux belles co qui prouv tent tous Souhaiton soient la

S par 5 LARD Charc

4 dont trois dans la va ramener a contre bo

A les mon dessus que la gi Estavan S'adres

matérie chas, etc. S'adres seastein et

JEU On en je à la Fa de Br Bon sal

F A ven de bon fo place. S'adres

Café La con Café de Marché, à Conso Fondue res avec Sa reco Louis

sérieuse, place a S'adres

... M. Nemirovitch Dant-
de Moukden, en date de sa-
un combat récent les artilleurs
rt le feu par méprise sur leurs
fanterie. Les fantassins ont ri-
nés sur les artilleurs, dont plu-
Un conseil de guerre s'est tenu
nts et quatre-vingt dix hommes

ent. — On télégraphie de Saint-
tit Journal :

... à minuit, les canons de l'esca-
de l'armée de terre ont ouvert
ions russes, sur lesquelles pen-
les obus sont tombés par mil-
Port Arthur n'existe pour ainsi
maison a été atteinte par des
part ne sont plus qu'un mou-
e fumante ; mais par contre, au
taire, la place n'est pas réduite
oujours.

In écho de chasse. — Vendredi
Petit Journal, un cultivateur,
étant à la chasse aux environs
voyait tout à coup deux lièvres
même temps devant lui. Il fit
lui tomba raide mort.

qui était atteint d'une affection
é tué par l'émotion qu'il avait
t rouler à terre ses deux victi-

Le gouvernement autrichien
r un crédit de 34 millions de
struction de 11 contre-torpil-
billeurs de haute mer.

Suppression des courses de tau-
rid, l'Institut des réformes socia-
ngue et orageuse discussion, a
la prohibition absolue des cour-
e dimanche, dans toute l'Espa-

est considérée comme le coup
x courses de taureaux.

Une défaite des Portugais. — Le
arine a annoncé à la Chambre
portugaise, envoyée contre les
occidentale du sud), avait été
emi. Ce détachement se compo-
épens et de 244 indigènes. Il a
t 50 blessés ; 16 officiers et 13
tués. L'embuscade avait eu lieu

organiser une expédition de 5
r châtier les Cuananas.

officielle dit que les Allemands
mettre sur pied 8,000 hommes
éennes, pour opérer contre les
des Cuananas. Les deux tribus
frontière des possessions alle-
aises de l'Afrique occidentale du

FRIBOURG

at. (Séance du 4 octobre.) — Le

Marie Stéphanie, à La Joux, ins-
des filles de La Joux ;
Lucien, à Dompierre, instituteur
ndavaux ;
ar, de Vaulroz, instituteur à l'é-
diane).

GRUYÈRE

is à l'étranger. — Au con-
Montbéliard qui a eu lieu les
bre dernier, M. Marcelin Dupas-
r-de Tréme, fromager à Barboux
(Doubs), a obtenu le 3^{me} prix
ur la bonne fabrication de ses
e tenue de fromagerie, comptabi-
licitations.

Chronique judiciaire. — Nous pourrions,
sous ce titre, ouvrir une rubrique spéciale, non
pas pour relater les causes, petites ou grandes,
souvent peu intéressantes, qui chaque samedi défi-
lent devant notre tribunal de district, mais pour
publier les jugements du Tribunal fédéral où le
gouvernement fribourgeois se trouve trop souvent
condamné.

C'est ainsi que nous aurions actuellement deux
jugements, tous deux intéressants bien que très
différents, mais avec cette ressemblance toutefois
que dans chacun notre gouvernement perd sa
cause.

Il y a d'abord l'affaire de cet avocat genevois,
M. F. Wehhauser, à qui le Conseil d'Etat fribour-
geois demandait un émoulement de chancellerie
jugé arbitraire et illégal, prétention que le Tribu-
nal fédéral a réduite à quelques sous.

Le second jugement présenté pour nous plus
d'intérêt, car il nous touche de plus près : c'est
l'affaire Mourlevat. Nous croyons que la jurispru-
dence adoptée par le Tribunal fédéral pour l'in-
violabilité de la propriété intéressera nos lecteurs ;
nous publierons donc dans notre prochain numéro
les considérants de ce jugement.

Concours de troupeaux francs. —
Jeudi et vendredi, ont lieu à Bulle les concours de
troupeaux francs, races pie noire et pie-rouge. De
belles collections sont exposées sur la place, ce
qui prouve une fois de plus que nos éleveurs met-
tent tous leurs soins à maintenir les races pures.
Souhaitons que de bonnes et nombreuses primes
soient la récompense de ce travail intelligent.

L'autre cloche. — Le *Message* a relaté à
sa façon la réunion des ouvriers italiens tenue au
Tirage, le 25 septembre. On nous prie d'autre
part d'insérer la lettre suivante que nous ne fai-
sons suivre d'aucun commentaire, ne voulant pas
nous immiscer dans cette affaire.

Bulle, le 5 octobre 1904.

Monsieur le Rédacteur de la *Gruyère*,
Bulle.

Monsieur le Rédacteur,

De passage à Bulle, le numéro du *Message* de
1^{er} octobre et le numéro de la *Gruyère* du 5, me
tombent sous les yeux.

Je vois avec étonnement que les rédacteurs du
Message ont fort mal interprété le passage de
ma conférence relatif à la presse. Aussi, pour cou-
per court à tout équivoque, je viens vous prier de
déclarer que je n'ai nullement conseillé le désab-
onnement à votre journal. J'ai simplement émis
cette opinion qu'il est du devoir des ouvriers de
soutenir la presse du parti socialiste et qu'ils ne
doivent pas se contenter de la presse locale.

Par la même occasion, vous m'obligeriez en fai-
sant savoir à la population de Bulle : 1^o Que la
conférence que j'ai donnée au café du Tirage le
25 courant, n'était nullement clandestine, puis-
qu'elle a été convoquée par des manifestes répar-
dus à profusion dans toute la ville de Bulle. 2^o Que
cette conférence était organisée par le syndicat
mixte de Bulle qui est une association purement
professionnelle et qui ne tient par conséquent ni
à l'anarchie ni au socialisme. 3^o Que le but de la
réunion n'était pas du tout de faire le recense-

ment des forces italiennes en Suisse, mais bien
plutôt d'examiner les moyens d'améliorer les con-
ditions économiques des ouvriers. 4^o Que cette
réunion n'était pas spécialement destinée aux Ita-
liens et qu'une cinquantaine d'ouvriers suisses y
assistaient.

Dans l'espoir que vous voudrez bien, dans l'in-
térêt de la vérité et pour mettre un terme aux
calomnies débitées par le *Message*, insérer la
présente dans votre prochain numéro, je vous prie
d'agréer, Monsieur le Rédacteur, mes civilités
empressées.

M. PIDOUX,
rédacteur à Lausanne.

BOUTADES, BONNS MOTS, ETC.

Bzaïneries de la langue :
Comme quoi fraîcheur et chaleur sont synony-
mes. Exemple : A la boulangerie :
— Donnez-moi un pain bien frais.
— En voici un qui est tout chaud.

Pour retrouver sa vigueur et un bon appétit, pour re-
prendre les forces perdues par la maladie, il est de toute
nécessité de faire une cure du véritable

Cognac ferrugineux Golliez.

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de
fr. 2.50 et 5.

Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Aucune demande de changement d'adresse ne
peut être prise en considération si elle n'est accom-
pagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en
timbres poste pour frais de réimpression.

Saindoux pur
par 5 kilos, à 1 fr. 50 le kilo.
LARD GRAS à très bas prix.
Charcuterie ABERHARDT
BULLE [973]

4 moutons
dont trois noirs et un blanc, se sont égarés
dans la vallée du Matillon. — Prière de les
ramener aux écuries du St-Michel, à Bulle,
contre bonne récompense. [974]

A louer :
les montagnes les *Banderettes*
dessus et dessous, à Charmey, ainsi
que la gîte la *Songe Planche*, rière-
Estavannens. [975]
S'adresser au notaire DUPRÉ, à Bulle.

A vendre :
matériel d'entrepreneurs, chevaux,
chars, etc. (H514B) [978]
S'adresser à l'Agence de publicité Haa-
senstein et Vogler, à Bulle.

JEUNES FILLES
On engage continuellement des
jeunes filles
à la Fabrique de chocolat
de Broc. [751]
Bon salaire dès le commencement.

Foin et regain.
A vendre environ 15 à 20,000 pied-
de bon foin et regain, à consommer sur
place. [963]
S'adresser à M. Félicien GAPANY, Bulle.

Café de tempérance.
La consignée, dès ce jour, dessert le
Café de tempérance, situé Place du
Marché, à Bulle.
Consommation à toute heure. —
Fondues. — On prend des pensionnai-
res avec ou sans chambre. [970]
Se recommande
Louise STALDER-DUBAS

Une fille
sérieuse, capable de tout travail, désire
place auprès d'une personne seule.
S'adresser au bureau du journal. [961]

A l'occasion de la Bénichon
la Société de Jeunesse
DE LA TOUR
organise plusieurs jeux divers.
Grand carrousel
moderne,
Jeu de quilles,
à l'HOTEL-DE-VILLE
Bonne musique
et danse.
Invitation cordiale. [974] LE COMITÉ

Bénichon de Montbarry.
Les 9, 10 et 11 octobre
BONNE MUSIQUE
Salle de fête de l'hôtel à la disposition
du public.
Se recommande : [977] (H511B) J. BARRAS

Dimanche, lundi et mardi
9, 10 et 11 octobre
HOTEL DE LA GARE
GRANDVILLARD
Grand Concert
donné par
un bon orchestre de Fribourg.
Invitation cordiale. [976] (H510B) Le tenancier.

A l'occasion de la Bénichon
Bonne musique
et danse
dimanche, lundi et mardi
9, 10 et 11 octobre
Orchestre Benzo.
Invitation cordiale. [964] (H505B) S. DESCHENAUX

Bons maçons,
mancœuvres et terrassiers
sont demandés, pour Neirivue, par M.
FOLGHERA, entrepreneur, à Bulle. [879]

ENNEY
Auberge de
la Couronne
Dimanche 9 ; lundi 10 ;
mardi 11 octobre
Bonne Musique
et danse.
Invitation cordiale [967] DÉVAUD, tenancier.

A l'occasion de la Bénichon
Dimanche, lundi et mardi
9, 10 et 11 octobre
BONNE MUSIQUE
et danse
au Café Gruyérien
MORLON
Invitation cordiale. [968] YENNI, aubergiste.

A l'occasion de la Bénichon
Dimanche, lundi et mardi
9, 10 et 11 octobre
Bonne musique
et danse
à la Maison de Ville
GRUYÈRES
Invitation cordiale. [972] Le tenancier, Jules BERTIN

Bénichon de Botterens
Musique et danse
les 9, 10 et 11 octobre
Orchestre Benzo.
Pont neuf couvert. [962] Le tenancier : MOULLET

Mises publiques.
La commune d'Hauteville expo-
sera à louer en mises publiques, le 17 oc-
tobre 1904, à 2 heures après midi, à
l'auberge du Lion-d'Or à Hauteville (cham-
bre particulière), les gîtes de Chézolivat et
du Gros l'Essert, bien situés et de bon rap-
port, pour le terme de trois ans.
Hauteville, le 2 octobre 1904.
[958] (H500B) Le Secrétariat communal.

A l'occasion de la Bénichon
Dimanche, lundi et mardi
9, 10 et 11 octobre
Bonne Musique
et danse libre
à l'auberge de
la Cantine
à AVRY-DEV.-PONT
Invitation cordiale. [969] Xavier BUCHS, tenancier.

A l'occasion de la Bénichon
les 9, 10 et 11 octobre
Bonne musique
et danse
à l'auberge de
l'Agneau
GRANDVILLARD
Invitation cordiale. [971] E. DÉORIND

BÉNICHON!!
[957] (H501B) le kilo
Jambon maigre délic. Fr. 1.55
Filet de porc fumé > 1.80
Lard maigre > 1.80
Lard gras non fumé > 1.35
Saindoux pur lard > 1.25
Beurre de Coco "Cocose" > 1.25
Envoi déj à partir de 5 kilos.
Oertly & Bettex, Boswil
Grands magasins Winiger.

Femme de chambre
expérimentée cherche place dans un
hôtel. S'adresser à Mms Gremud, à Broc.

On cherche à louer
un joli logement

de 3 pièces, cuisine et dépendances, si
possible bien exposé au soleil.
S'adresser au bureau du journal. [650]
A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :
Timbres en caoutchouc.
Bulletins pour mises de bois.
— GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS BULLE

Attention ! FUMISTE Attention !

Le sou signé a l'honneur d'aviser l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il vient de s'établir à **Bulle**.

Montage de fourneaux en tous genres et à tous prix.
Réparations promptes et soignées de fours de boulangerie et de toutes espèces de fourneaux à prix très modérés.

Prochainement ouverture d'un grand magasin de fourneaux, maison Bernasconi, rue de la Condémine.

Se recommande :
A. EGGLI, au St-Michel.

LE RHEUMATOL

est le remède par excellence (externe : frictions) contre les

RHUMATISMES

musculaires, articulaires chroniques, le lumbago, la soiatique, le torticolis, les douleurs dans les membres, les névralgies, les maux de dents rhumatisques.

Ordonné par MM. les médecins. — En vente dans toutes les pharmacies.

Prix du flacon de **Rheumatol fr. 1.50** avec mode d'emploi.

Dépôt à **BULLE** : Pharmacie **GAVIN.** [592]

L'Arome des potages
Les Tubes de Bouillon
Les Potages à la minute
Droux frères, La Tour-de-Trême.

MAGGI

ont à recommander à qui veut le meilleur pour un prix modique. Ces produits du pays sont en magasin, à l'état toujours frais, chez

Fourneaux et Potagers.

Grand choix de Fourneaux en tous genres, pour tous combustibles, chauffant rapidement. Calorifères, toutes grandeurs, depuis 20 fr. Potagers de toutes dimensions. — Travail garanti.

— Prix exceptionnels. —

Chez GUSTAVE WEHNER

près de PÉCU BULLE près de PÉCU

INSTITUT AGRICOLE DE FRIBOURG

Ecole de laiterie et d'agriculture de Péroles.

Les maîtres d'hiver de l'École de laiterie et de l'École d'agriculture s'ouvrent à Péroles, le 3 novembre prochain.

Les cours de l'École de laiterie sont théoriques et pratiques. Les cours de l'École d'agriculture ont lieu à Péroles, au hiver.

Le prix de la pension est de 30 fr. par mois. Des bourses sont mises à la disposition des élèves fribourgeois qui justifient de cette faveur par leur application et leur bonne conduite.

Pour tous renseignements, s'adresser à la

DIRECTION DE L'INSTITUT AGRICOLE à Péroles, près Fribourg. (H3906F)[923]

Lavage chimique et teinturerie.

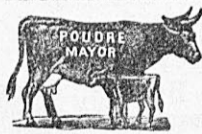
Mangold et Röthlisberg, Successeurs de

C. A. GEIPEL, BALE

DÉPOT chez Mlle **Fanny PEYRAUD, Confections, Bulle.**

Spécialité : Lavage chimique et teinture

de vêtements de dames, de messieurs et d'enfants, toilettes de bal, costumes de carnaval, uniformes, couvertures de lits, rideaux, étoffes de meubles, tapis, plumes d'autruches, gants, souliers de bal, ombrellons, pelleteries, dentelles, velours et peluche, etc. [833]



POUDRE MAYOR

tonique, dépurative, antiépidémique
POUR LE BÉTAIL



de **B. MAYOR, vétérinaire et pharm.** Marque déposée.

Vente en gros: Vve **Alf. DELISLE & Co**, fab^{rs}, Lausanne et **A. PANCHAUD**, Vevey
Attention aux contrefaçons. — En vente partout.

Demandez partout
LES BONBONS

ANTI-RHUME

de la Confiserie Vaudoise (H13,837L)
O. Ehninger, & C^{ie}, Lausanne [946]

Magasin Alfred Bosson
BULLE
Liquidation définitive
au rabais. (H506B)[965]

Ecole d'Administration de St-Gall.

pour Fonctionnaires des services de transports. [n3045a][797]
Divisions : Chemins de fer, Postes, Télégraphes, Douanes.
Le 1^{er} Novembre commence la seconde série du **Cours préparatoire.**
Classe spéciale pour les élèves insuffisamment préparés et cours accélééré d'allemand pour les élèves de langue étrangère.
Demander prospectus à la Direction.

Cabinet dentaire
H. DOUSSE

Chirurgien-Dentiste
CONSULTATIONS

de 9 heures à 12 h. et de 2 h. à 5 h.
à **Romont** : mardi, mercredi et vendredi;
à **Bulle** : jeudi et samedi;
à **Châtel** : le lundi (H?B)[468]

N'achetez pas de chaussures

avant d'avoir consulté le grand catalogue illustré avec plus de 200 gravures de la **Maison d'envois GUILLAUME GRÆB ZÜRICH, Trülligasse 4.**

Le catalogue sera expédié sur demande, gratis et franco.

Souliers pour filles et garçons, très forts, N^{os} 26-29, fr. 3.50. N^{os} 30-35, à fr. 4.50
Souliers à lacer, pour dames, très forts, à fr. 5.50, plus élégante, avec bouts, fr. 6.40
Pantoufles en caoutchouc pour dames à fr. 1.90
Bottines à lacer pour hommes, très fortes, à fr. 8. Plus élégantes, avec bouts, fr. 8.25.
Souliers pour ouvriers, forts, fr. 6.40.

Envoi contre remboursement. **Rien que de la marchandise garantie solide.** (H1101Z)[214]

Echange de ce qui ne convient pas. — Service rigoureusement réel. — Fondée en 1880.

A LOUER

à **Bulle**, rue de Gruyères 380, un logement de 3 pièces et dépendances. [915]
S'adresser à **J. Gretener.**

A. Demierre,

médecin-dentiste à **BULLE**, reçoit le matin de 9 h. à midi et l'après-midi de 2 à 5 h., le mercredi excepté. [93]



Haupt-Niederlage:
Robert SCHNEIDER
Café National, Fribourg.

A l'occasion de la **Bénichon** dimanche, lundi et mardi 9, 10 et 11 octobre

BONNE MUSIQUE et danse gratuite à l'auberge du Bry
Invitation cordiale. [937] Le tenancier : Louis BUCHS

A LOUER

un appartement de deux chambres et cuisine. S'adresser à **Oscar DUPASQUIER**, fils de Pierre, à La Tour-de-Trême. [940]

A louer :

deux chambres et cuisine. Entrée immédiate. — S'adresser à **M. STEMPFLI**, La Tour-de-Trême. [952]

Bénichon de Sorens

les 9, 10 et 11 octobre

BONNE MUSIQUE ET DANSE

Invitation cordiale. [950] J. CONUS

Bénichon d'Avry-dev.-Pont.

Dimanche, lundi et mardi les 9, 10 et 11 octobre

Concert

Orchestre Walther de Berne. [948][H4063F] M. MOULLET propriétaire.

Bénichon d'Épagny

Bonne musique et danse à l'auberge de la Croix-Blanche

Danse publique avec la **Musique L'avenir de Bulle.**

Pont couvert. Invitation cordiale. [956][H489B] P. SCHERLY.

Bénichon d'Épagny

Bonne musique et danse à l'auberge de la Croix-Blanche

Musique de Lausanne. On danse quadrille. [959] Vve GEINOZ

Auberge de la Gruue VAULRUZ

A l'occasion de la **BÉNICHON** DANSE PUBLIQUE et gratuite les 9, 10 et 11 octobre courant.

Beau pont de danse couvert. Orchestre Borel de Lausanne.

Consommation de 1^{er} choix. Cordiale réception. [949] F. DÉVAUD, anbergiste.

A vendre :

de gré à gré, traîneaux, luges, voitures, de tous genres, chars à 4, 2 et 1 cheval. Harnais, etc., etc., chez **Jos. Remy, voiturier, Bulle.** [492B][946]

On demande

pour le 1^{er} novembre, un jeune homme de 15 à 16 ans pour aider dans un train de campagne. S'adresser au bureau du journal.

2 M. Schne
VIRGI
ABONN
Suisse
Méranger
payab
Prix du nu
On s'ab
bureau
De l'
Jean M
cité de
et d'habit
à la rue
truction
Conseil
Gruyère
furent pri
de Bulle
pétition,
demande
tablissem
directeme
de Bulle,
du terrain
truire.
Ensuite
aussitôt à
entrepren
et loua to
jeté, avan
mencé. Ce
Cepend
ne demeur
tive s'étai
autorités
en questio
sation de
moins d'or
juequ'à ce
sur la que
de l'avenu
FEU
Di
Claire en
Laurence
C'était L
mouvement
sourire l...
Et Claire
— On m'
Jueque de
Alors, Ba
plener.
Pendant
— Il pleu
du mal ?
Claire en
Et les jeu
vre homme
mes tombèr
créatures pe
— Mes en